

Thème : Orientation des élèves

Exposé du cas

Le jour de la prérentrée le principal du collège dans lequel vous venez d’être affecté(e), prenant appui sur les données ci-dessous, fait le commentaire suivant : “ Dans notre département, les élèves et leurs familles privilégient les poursuites d’études qui ne nécessitent pas un éloignement. Cela se traduit dès le collège par un manque d’ambition dans les choix d’orientation à l’issue de la classe de 3^e. Il convient que nous nous mobilisions sur cette question. ”

Décisions d’orientation en fin de 3 ^e (département)	2006	2007	2008	2009	France 2009
Orientation vers la seconde générale ou technologique	52 %	56 %	43,2 %	42,3 %	55,1 %
Orientation vers une seconde professionnelle	36 %	28 %	40,5 %	44,7 %	37,8 %

Question

En tant que professeur de mathématiques, de quelles manières pouvez-vous aider vos élèves à réfléchir sur leur orientation ?

Documentation fournie avec le sujet

Conclusion du rapport sur le collège du Haut Conseil de l’éducation - octobre 2010

La question du collège est aujourd’hui encore source de profonds clivages et d’incessants débats entre les partisans du “collège unique” et ses adversaires. Après des décennies de débats, il est urgent de dépasser cette opposition, pour se concentrer sur l’objectif assigné au système éducatif par la loi du 23 avril 2005 : assurer à chaque élève la maîtrise du socle commun à la fin de la scolarité obligatoire, objectif dont la France est encore très éloignée pour une part importante de ses élèves. Il est temps que notre pays prenne conscience qu’il a besoin d’élever significativement le niveau moyen des performances de ses élèves s’il veut élargir la base de la sélection de son élite et répondre aux défis mondiaux. Cet objectif constitue pour la scolarité obligatoire du XXI^{ème} siècle une ambition équivalente à celle que Jules Ferry nourrissait pour l’école primaire du XX^{ème} siècle lorsqu’il rendit l’instruction gratuite et obligatoire.

Atteindre cet objectif est une responsabilité partagée entre l’école primaire et le collège, dans la mesure où ces deux maillons forment un tout. Si le socle commun n’est pas maîtrisé à chaque palier, il est illusoire d’espérer que le collège pourra résoudre le problème de la grande difficulté scolaire. Aussi est-il capital que la Nation prête une attention toute particulière à son école primaire, notamment lors des premières années de la scolarité obligatoire, celles des apprentissages fondamentaux, dont l’absence de maîtrise aura des répercussions négatives sur toute la scolarité ultérieure. Le succès du collège est donc indissociable des préconisations que le Haut Conseil a faites dans son bilan sur l’école primaire en 2007 et dont la réforme des programmes du primaire a tenu compte.

À la différence du lycée, le collège est le dernier endroit qui accueille, sans distinction, tous les enfants et adolescents scolarisés dans notre pays, le dernier moment où les mêmes enseignements et les mêmes valeurs peuvent être transmis à tous. Le collège est donc amené à remplir une mission essentielle tant du point de vue de l’acquisition par tous les élèves d’une culture commune, que de celui de leur préparation progressive à une orientation réfléchie, à la fin de la troisième, en permettant à chacun de développer ses talents propres et de réaliser ses ambitions légitimes.